

Communiqué de presse – **Bobigny, le 14 octobre 2021**

17 octobre 1961 : la Seine-Saint-Denis s'engage pour la mémoire des victimes et demande une commémoration nationale

A l'occasion ce dimanche du 60^{ème} anniversaire de la répression du 17 octobre 1961, le Département de la Seine-Saint-Denis réaffirme son engagement pour la commémoration de cet événement, annonce un nouveau cycle d'actions et inaugure une nouvelle œuvre au Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis. Stéphane Troussel, Président du Département, demande par ailleurs à ce qu'une commémoration nationale soit instituée.

Dès 2018, la Seine-Saint-Denis est devenue le premier Département à avoir engagé un cycle de commémorations durables de la répression du 17 octobre 1961. Ainsi, le 17 octobre 2018, une fresque évolutive intitulée *17 ensemble*, du street artiste Joachim Romain et de l'historien Eric Vinson, a été inaugurée à Aubervilliers. Elle rend hommage aux victimes de la répression et place cet événement tragique dans un contexte mondial, en évoquant d'autres mobilisations de la lutte anticolonialiste, aux quatre coins du monde.

Depuis lors, des tables-rondes, des rencontres avec des scientifiques, des ateliers avec des collégien.e.s et des usagers de centres sociaux, et des projections de films ont été organisées, dans un souci de « transmission participative » auprès des habitant.e.s.

Renforcer les actions de commémoration

A l'occasion du soixantième anniversaire du 17 octobre 1961, le Département de la Seine-Saint-Denis entend donner un nouveau souffle à ce cycle de commémorations.

Afin que ces événements commémoratifs trouvent tout leur sens pour les collégien.ne.s d'aujourd'hui, **le Département soutiendra des projets éducatifs articulant ces dimensions culturelles et citoyennes.** Nous souhaitons que ce partenariat soit mené en partenariat avec le Musée national de l'histoire de l'immigration, l'Institut national des Archives, le Campus Condorcet (dont l'Institut Convergence Migrations), la DILCRAH, en lien étroit avec l'Education Nationale.

D'autre part, le Département continuera d'agir dans l'espace public avec la commande d'œuvres autour de la thématique du 17 octobre 1961, afin de les donner à voir aux Séquano-Dionysiennes et aux Séquano-Dionysiens. Il s'agit aussi de poursuivre le partenariat avec les établissements culturels et historiques, tels que le Musée d'art et d'histoire Paul Eluard de Saint-Denis, à travers

l'exposition d'œuvres et le travail avec différents publics. C'est dans cet état d'esprit, que l'œuvre des Sœurs Chevalme, artistes vivant et travaillant en Seine-Saint-Denis, racontant la mort de dizaines de personnes manifestant pacifiquement pour la décolonisation de l'Algérie, acquise par le Département, a été installée au Musée Paul Eluard.

Concernant ce cycle de commémorations, l'État doit aussi être au rendez-vous. En matière de reconnaissance, le premier pas a été fait par François Hollande qui a parlé en 2012 des « souffrances de la colonisation », avec notamment les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata, ainsi que de l'usage de la torture dans les rangs français. Le second a été fait par Emmanuel Macron concernant la reconnaissance de la responsabilité de l'État dans la mort de Maurice Audin, militant de la décolonisation assassiné par l'armée française. Il faut aller plus loin. Le Département de la Seine-Saint-Denis, par l'intermédiaire de son Président Stéphane Troussel, continue ainsi de **demande l'instauration d'une journée nationale de commémoration de la guerre d'Algérie et des crimes de la décolonisation.**

« Alors que nous commémorons cette année les 60 ans de la répression du 17 octobre 1961, j'en appelle une nouvelle fois l'Etat à engager un véritable travail de reconnaissance des faits historiques et de la responsabilité de la République. Le devoir de mémoire n'est ni une rente ni un abaissement, mais bien un moyen essentiel de mieux comprendre notre société et d'aider celles et ceux qui la composent à mieux la vivre. Comment accepter dans ces conditions qu'aujourd'hui encore si peu soit enseigné à l'Ecole concernant la Guerre d'Algérie et les crimes de la décolonisation ? Le Département de la Seine-Saint-Denis, profondément marqué par ces événements, continuera d'agir pour les faire connaître et reconnaître. C'est le sens l'interpellation que nous renouvelons en ce 60^{ème} anniversaire, et du nouveau cycle de commémoration que nous lançons. »

Stéphane TROUSSEL, Président du Département de la Seine-Saint-Denis

Agenda : Commémoration départementale du 60^{ème} anniversaire

Stéphane Troussel, Président du Département de la Seine-Saint-Denis, se rendra dimanche à 14h30 le long du canal de Saint-Denis, sur le quai Jean-Marie Tjibaou à Aubervilliers, au niveau de la fresque en hommage aux victimes du 17 octobre 1961. La commémoration départementale se poursuivra au musée Paul Eluard de Saint-Denis, où est exposée une autre œuvre monumentale commandée par le Département : le triptyque des sœurs Chevalme. Lundi 18 octobre, une projection du film « Mémoire du 17 octobre 1961 » et une table-ronde avec l'historien Emmanuel Blanchard auront également lieu aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis.

Contact presse

Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis

Grégoire Larrieu – glarrieu@seinesaintdenis.fr – 06 35 84 13 82